

UTI GROUP SA

au capital de 1 791 797,20 €

68 rue de Villiers

92352 LEVALLOIS PERRET

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 12 2022

Saint Honoré BK&A
140, rue du Faubourg Saint-honoré
75008 Paris

IGREC
50, rue Copernic
75116 Paris

UTI GROUP

Société Anonyme
68 rue de Villiers
92352 LEVALLOIS PERRET

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 12 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UTI GROUP SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de 3,4 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note 1.2 de l'annexe, l'unicité du management d'UTI Group sur le groupe permet la réalisation de synergies mais conduit à une faible autonomie des filiales. Ainsi, les différentes structures juridiques UTI Group, UTI Group Est, UTI Group Rhône-Alpes, Groupement IT ont été regroupées au sein d'une même unité génératrice de trésorerie (UGT). Ce regroupement est identique à celui opéré dans les comptes consolidés d'UTI Group.

La valeur d'utilité de cette unité génératrice de trésorerie et ainsi de celle des titres de participation est calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs.

L'estimation de cette valeur d'utilité repose sur le jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer, notamment les éléments prévisionnels (flux de trésorerie futurs actualisés tenant compte des perspectives de rentabilité).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à vérifier :

- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable du groupe d'actifs relatif à l'activité d'UTI GROUP testée et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité;
- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opère l'activité d'UTI GROUP et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus de l'activité d'UTI GROUP en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital du groupe d'actifs composant l'activité d'UTI GROUP (taux d'endettement, taux sans risque, prime de marché, beta de l'actif économique, prime de risque « spécifique » et coût de la dette) permettaient d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement d'une telle activité ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons vérifié le caractère approprié des informations données en note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels.

Evaluation du fonds de commerce

Risque identifié

Dans le cadre de son développement, UTI GROUP a réalisé des opérations de croissance externe ciblées et a comptabilisé plusieurs fonds commerciaux correspondants à l'actif de son bilan.

La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces fonds commerciaux, figurant au bilan pour un montant de 8,3 millions d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles ces fonds commerciaux ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible leur valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés en note 3.3. En ce qui concerne l'activité UTI GROUP, la valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant l'activité.

La détermination de la valeur recouvrable des fonds commerciaux de l'activité d'UTI GROUP, qui représentent un montant particulièrement significatif, repose sur le jugement de la direction, s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation des fonds commerciaux de l'activité d'UTI GROUP comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable du groupe d'actifs relatif à l'activité d'UTI GROUP testée et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité;
- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opère l'activité d'UTI GROUP et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;

- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus de l'activité d'UTI GROUP en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital du groupe d'actifs composant l'activité d'UTI GROUP (taux d'endettement, taux sans risque, prime de marché, beta de l'actif économique, prime de risque « spécifique » et coût de la dette) permettaient d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement d'une telle activité ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons vérifié que la note 3.3 donnait une information appropriée.

IV - VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration de la société sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

V - AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1- 2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société UTI GROUP par l'Assemblée générale du 26 mai 2009, pour le cabinet Saint Honoré BK&A et du 15 mai 2000 pour le cabinet IGREC.

Au 31 décembre 2022, le cabinet Saint Honoré BK&A était dans la 14^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet IGREC dans la 23^{ème} année, dont respectivement 14 et 22 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VII - RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de

commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

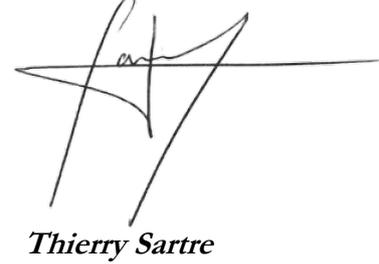
Saint Honoré BK&A

Groupe Saint-Honoré Partenaires



Emmanuel Dupeux

IGREC



Thierry Sartre



COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2022

UTI GROUP.

Société anonyme au capital de 1 791 797,20 euros
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret
338 667 082 RCS Nanterre
Code APE 6202 A – Siret 338 667 082 00048

UTI GROUP SA

en Euro

ACTIF	Brut	Amort./Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	337 415	-329 824	7 591	13 668
Fonds commercial	24 994 160	-16 685 160	8 309 000	8 309 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/immo. Incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	0	0	0	0
Inst. Techn. mat. et out. industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	621 565	-576 160	45 405	53 333
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées				
Autres participations	4 839 019	-1 363 000	3 476 019	3 475 116
Créances rattachées à des participation				
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	27 542	0	27 542	878 998
Autres immobilisations financières	174 722	0	174 722	170 667
ACTIF IMMOBILISÉ	30 994 424	-18 954 144	12 040 279	12 900 782
Stocks et en cours				
Matières premières & autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes sur commandes				
Créances				
Clients comptes rattachés	639 019	-114 695	524 324	407 355
Autres créances	710 498	0	710 498	898 893
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	24 367	0	24 367	25 354
Disponibilités	504 821		504 821	356 405
Charges constatées d'avance	161 059		161 059	183 657
ACTIF CIRCULANT	2 039 765	-114 695	1 925 069	1 871 664
Comptes de régularisation				
TOTAL ACTIF	33 034 189	-19 068 840	13 965 349	14 772 446

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

UTI GROUP SA

en Euro

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Capital		
Capital social (dont versé : 1 791 797 €)	1 791 797	1 791 797
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 739 721	2 739 721
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	179 180	179 180
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	0	0
Résultat		
Report à nouveau	1 739 401	2 040 912
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte)	-286 245	-301 511
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	6 163 853	6 450 099
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	356 000	356 000
Provisions pour charges	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	356 000	356 000
Emprunts		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	995 365	1 619 769
Emprunts et dettes financières divers	1 884 812	1 893 687
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 680 329	1 102 135
Dettes fiscales et sociales	2 710 058	3 145 514
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	174 932	199 134
Produits constatés d'avance	0	6 109
DETTES	7 445 496	7 966 348
Comptes de régularisation		
TOTAL PASSIF	13 965 349	14 772 446
<i>Résultat de l'exercice en centimes</i>	-286 245,38	-301 511,36
<i>Total du bilan en centimes</i>	13 965 348,93	14 772 446,28

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

UTI GROUP SA

en Euro

Compte de résultat	31/12/2022			31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
Ventes marchandises	0	0	0	1 516
Production vendue de biens				
Production vendue de services	14 542 059	141 157	14 683 216	14 656 621
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	14 542 059	141 157	14 683 216	14 658 138
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			11 333	8 667
Reprise sur amortissements & provisions transfert de charges			30 000	125 000
Autres produits			77 366	14 815
Total des produits d'exploitation			14 801 915	14 806 619
Achats marchandises			0	0
Variation de stock marchandises				
Achats matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières & approvisionnement)				
Autres achats et charges externes			5 234 092	4 695 921
Impôt, taxes et versements assimilés			317 018	308 878
Salaires et traitements			6 667 192	7 105 191
Charges sociales			2 985 665	3 141 079
Dotations aux amortissements sur immobilisations			28 713	23 689
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 380	0
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges			30 000	0
Autres charges			383	10 569
Total charges d'exploitation			15 264 443	15 285 327
RESULTAT D'EXPLOITATION			-462 528	-478 708
Produits financiers de participations			218 264	138 767
Produits des autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts & produits assimilés			45	1 744
Reprises sur provisions & transfert de charges			0	0
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
Total des produits financiers			218 309	140 511
Dotations financières aux amortissements & provisions			0	0
Intérêts & charges assimilés			67 842	47 015
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.			1 792	2 326
Total des charges financières			69 634	49 341
RESULTAT FINANCIER			148 675	91 170
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-313 852	-387 538

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

UTI GROUP SA

en Euro

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	875 800	7 600
Reprises sur provisions & transferts de charges	0	0
Total produits exceptionnels	875 800	7 600
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 743	1 455
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	861 045	1 127
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	0	0
Total charges exceptionnelles	862 788	2 582
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 012	5 018
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices	-14 595	-81 008
TOTAL DES PRODUITS	15 896 024	14 954 730
TOTAL DES CHARGES	16 182 269	15 256 241
BENEFICE OU PERTE	-286 245	-301 511

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
Note 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles	8
1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement	9
1.3 Créances et dettes	10
1.4 Opérations en devises	10
1.5 Provisions pour risques	10
1.6 Indemnité de départ à la retraite	10
1.7 Intégration fiscale	11
Note 2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS	12
2.1 Renouvellement de la certification ISO 9001	12
2.2 Pandémie Covid 19	12
2.3 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice	12
COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	13
Note 3 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	13
3.1 Actif immobilisé	13
3.2 Titres de participation	13
3.3 Fonds de commerce	15
Note 4 – ETAT DES AMORTISSEMENTS	16
Note 5 – ETAT DES PROVISIONS	17
Note 6 – ETAT DES CREANCES ET DETTES	18
Note 7 – ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN	19
Note 8 – FONDS COMMERCIAL	20
Note 9 – PRODUITS A RECEVOIR	20
Note 10 – CHARGES A PAYER	20
Note 11 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	21
Note 12 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	21
Note 13 – COMPOSITION DU CAPITAL	22
Note 14 – ACTIONS PROPRES	23
Note 15 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	24
Note 16 – AUTRES PRODUITS	24
Note 17 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	25
Note 18 – CREDIT BAIL	25
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	26
Note 19 – ENGAGEMENTS FINANCIERS	26
Note 20 – ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	26
Note 21 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS	27
Note 22 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	27

Note 23 – EFFECTIF MOYEN	27
Note 24 – LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	28
Note 25 – PLAN DE STOCK OPTIONS	29
Note 26 – PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT DE L’EXERCICE	29
Note 27 – EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	30
Note 28 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE	30

Note 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des comptes annuels nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants :

- logiciels et licences : amortis de 1 an à 3 ans, linéaire,
- fonds commerciaux : non amortis.

Les éléments inscrits en fonds de commerce ont été soit reçus en apport suite à des fusions, soit acquis par la société. La répartition en est donnée en point 8 des présentes annexes.

Les fonds de commerce font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est estimée en fonction des flux de trésorerie futurs

1.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de réelle d'utilisation :

- installations générales : 5 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau et informatique : 3 à 8 ans linéaire
- mobilier : 2 à 5 ans linéaire
- matériel de transport : 2 à 5 ans linéaire

1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'utilité à la date de clôture.

L'unicité du management d'UTI Group sur le groupe permet la réalisation de synergies entre les différentes sociétés mais conduit à une faible autonomie de ses filiales. De ce fait, une éventuelle cession de ces filiales ne serait pas réalisable sans devoir réaliser de restructuration significative.

Par conséquent, les structures juridiques UTI Group, UTI Group Est, UTI Group Rhône Alpes et Groupement IT sont regroupées au sein d'une seule unité génératrice de trésorerie (UGT). Ce regroupement est identique à celui opéré dans les comptes consolidés d'UTI Group.

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination de la valeur d'utilité de cette UGT et ainsi de celle des titres de participation, est celle de l'actualisation des cash flows générés par l'activité sur les années futures (horizon retenu de 5 ans + projection de la valeur terminale à l'infini).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur de sortie des titres cédés a été déterminée selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les actions propres figurent à l'actif pour le coût historique.

Une dépréciation est enregistrée lorsque ce coût est inférieur à la moyenne des cours de bourse du dernier mois précédant la clôture.

1.3 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

1.4 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée, si elle existe, au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

1.5 Provisions pour risques

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre 2022 rendent probables. Elles sont évaluées en fonction de l'estimation de sortie probable de ressources.

1.6 Indemnité de départ à la retraite

Conformément à l'option laissée par l'Article L 123-13 du Code de commerce, les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan.

Ils sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	31/12/2022	31/12/2021
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	3,77%	0,98%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Table de mortalité Hommes	THV02	THV02
Table de mortalité Femmes	TFV02	TFV02

1.7 Intégration fiscale

Les sociétés UTI GROUP (tête de groupe), UTI GROUP RHONE ALPES, UTI GROUP EST, ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2003 pour 5 ans. Les modalités de répartition de l'impôt calculé sur le résultat d'ensemble sont fondées sur le principe de la neutralité visant à replacer la société dans la situation qui aurait été la sienne si elle n'avait pas été membre du groupe intégré et était demeurée imposée distinctement. La convention prévoit par ailleurs qu'aucune indemnisation n'est due aux filiales en cas de sortie ou de cessation du groupe.

L'option pour l'intégration fiscale a été renouvelée par tacite reconduction le 1^{er} janvier 2018 pour 5 ans.

Note 2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

2.1 Renouvellement de la certification ISO 9001

La démarche qualité entreprise en février 2006, a conduit à l'obtention de la certification ISO 9001 version 2008 délivrée par l'AFAQ le 29 novembre 2006 pour l'Assistance Technique Informatique.

L'ensemble du groupe est certifié ISO 9001 version 2015.

En octobre 2022, un audit de contrôle annuel a confirmé cette certification.

2.2 Pandémie Covid 19

Les effets de la crise sanitaire mondiale liée au COVID 19, ont eu une influence certaine sur l'activité commerciale sur l'année 2022, qui n'est pas revenu à son niveau d'avant la crise sanitaire.

2.3 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est survenu postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

Au 29 mars 2023, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Note 3 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

3.1 Actif immobilisé

Immobilisations - Valeurs Brutes	01/01/2022	Acquisitions	Cessions et diminutions	31/12/2022
Autres poste d'immobilisations incorporelles	25 330 531	1 044		25 331 575
Immobilisations incorporelles	25 330 531	1 044	0	25 331 575
Constructions	0			0
Installations générales	300 442	0		300 442
Matériel de transport	38 334	47 447	45 019	40 762
Matériel de bureau et informatique	270 618	9 743		280 361
Immobilisations corporelles	609 394	57 189	45 019	621 565
Autres participations	4 838 116	903		4 839 019
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts & Autres immobilisations financières	1 049 665	33 498	880 898	202 264
Immobilisations financières	5 887 781	34 401	880 898	5 041 284
	0			
TOTAUX	31 827 707	92 634	925 917	30 994 424

3.2 Titres de participation

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation au 31 décembre 2022 selon les modalités définies au point 1.2 n'a pas conduit à revoir l'évaluation des titres de participation.

Titres de participation (En €) - Détenues à 100% par UTI GROUP SA		31/12/2022	31/12/2021
UTI Group Rhône Alpes SAS	Brut	3 163 413	3 163 413
	Dépréciation	-1 163 000	-1 163 000
	Valeur nette	2 000 413	2 000 413
UTI Group Est SAS	Brut	1 654 703	1 654 703
	Dépréciation	-200 000	-200 000
	Valeur nette	1 454 703	1 454 703
Groupement IT SAS Création 05/2021	Brut	20 000	20 000
	Dépréciation	0	0
	Valeur nette	20 000	20 000
UTI Group Maroc Création 11/2022	Brut	903	
	Dépréciation	0	
	Valeur nette	903	
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION	Brut	4 839 019	4 838 116
	Dépréciation	-1 363 000	-1 363 000
	Valeur nette	3 476 019	3 475 116

3.3 Fonds de commerce

Comme indiqué au « 1.2 Participation, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement », l'unicité du management d'UTI Group sur le groupe permet la réalisation de synergies entre les différentes sociétés mais conduit à une faible autonomie de ses filiales.

Par conséquent, les structures juridiques UTI Group, UTI Group Est, UTI Group Rhône Alpes et GROUPEMENT IT sont regroupées au sein d'une seule unité génératrice de trésorerie (UGT). Ce regroupement est identique à celui opéré dans les comptes consolidés d'UTI Group.

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination de la juste valeur de son UGT est celle de l'actualisation des cash flows générés par l'activité sur les années futures (horizon retenu de 5 ans + projection de la valeur terminale à l'infini).

Le taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée est fixé à 2% pour son UGT comme en 2021.

Le taux d'actualisation retenu (WACC) au 31 décembre 2022 s'élève à 8,77%, contre 7,98% au 31 décembre 2021.

Les prévisions d'activité sont basées sur les budgets d'exploitation arrêtés par le principal décideur opérationnel M. Aumard (PDG). Ces budgets reposent sur des hypothèses-clés et des appréciations qui intègrent les impacts identifiés à date de l'environnement économique sur les flux prévisionnels futurs.

À l'issue de cet examen, la Direction d'UTI GROUP a conclu à l'absence au 31 décembre 2022 d'éléments indiquant une baisse significative de la valeur recouvrable de l'UGT par rapport au 31 décembre 2021 au regard des tendances d'activité du deuxième semestre 2022, de la dynamique de l'activité du premier trimestre 2023 ainsi que des perspectives du secteur sur le long terme.

Par ailleurs, les tests de sensibilité réalisés ne conduisent pas UTI GROUP à constater de dépréciation.

Note 4 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

<u>Amortissements</u>	01/01/2022	Dotation aux amortissements	Reprise	31/12/2022
Autres poste d'immobilisations incorporelles	322 703	7 121		329 824
Immobilisations incorporelles	322 703	7 121	0	329 824
Constructions	0			0
Installations générales	292 517	1 960		294 477
Matériel de transport	18 755	4 472	1 493	21 734
Matériel de bureau et informatique	244 789	15 160		259 949
Immobilisations corporelles	556 061	21 592	1 493	576 160
<u>TOTAUX</u>	<u>878 764</u>	<u>28 713</u>	<u>1 493</u>	<u>905 984</u>

Note 5 – ETAT DES PROVISIONS

Provisions	01/01/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Pour reconst ^o . gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Pour amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Pour implantation CEE				
Pour implant. à l'étranger				
Prov. pr prêt d'installation				
Autres prov. réglementées				
Provisions réglementées				
Pour litiges	356 000	30 000	30 000	356 000
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marché à terme				
Pour amendes & pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions & obligations				
Pour impôts				
Pour risque client				
Pour grosses réparations				
Pour chges social. et fisc. sur congés à payer				
Autres provisions				
Prov. pr risques & charges	356 000	30 000	30 000	356 000
Immob. incorporelles	16 685 160			16 685 160
Immob. corporelles				
Immob. titres équivalence				
Immob titres de particip.	1 363 000			1 363 000
Immob. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	113 315	1 380		114 695
Autres pour dépréciation				
Prov. pour dépréciation	18 161 475	1 380	0	18 162 855
TOTAL GENERAL	18 517 475	31 380	30 000	18 518 855
dont dotations et - d'exploitation		31 380	30 000	
- financières		0	0	
- exceptionnelles		0	0	

- Les reprises de provisions pour risques et charges correspondent à une nouvelle estimation des risques encourus.

Les reprises de provisions non utilisées sont de 30 000 €

Note 6 – ETAT DES CREANCES ET DETTES

Créances	Mont. brut	A 1 an au plus	Plus 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	27 542	0	27 542
Autres immobilisations financières *	174 722	90 203	84 519
Clients douteux litigieux	137 812	137 812	
Autres créances clients	501 208	501 208	
Créances représ. de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	0	0	
S.S. et autres organismes sociaux	0	0	
Impôt sur les bénéfiques	14 595	14 595	
Taxe sur la valeur ajoutée	235 948	235 948	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	
Divers			
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	459 955	459 955	
Charges constatées d'avance	161 059	161 059	
Etat des créances	1 712 841	1 600 780	112 061
Prêts accordés en cours d'exercice	1 900		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 900		
Prêts et avances consentis aux associés	0		
* Dont Actions propres pour 90 203 €			

Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emp. oblig. convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. & det. auprès ets de crédit				
à 1 an max. à l'origine	0	0		
à plus de 1 an à l'origine	995 365	349 661	645 704	
Emprunts et dettes financ. divers	1 884 812	1 884 812		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 680 329	1 680 329		
Personnel et comptes rattachés	649 742	649 742		
S.S. et autres organismes sociaux	1 218 594	1 218 594		
Etats et autres collect. publiques	56 095	56 095		
Impôts sur les bénéfiques	0	0		
Taxe sur valeur ajoutée	719 334	719 334	0	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	66 292	66 292		
Dettes sur immob. et cptes ratt.	0	0		
Groupe et associés **	0	0		
Autres dettes	174 932	174 932		
Dettes représ. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	0	0		
Etats des dettes	7 445 496	6 799 792	645 704	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice (y compris conversion)	-256 465			
** Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	563 618			

Le montant des créances clients cédées et garanties par le factor s'élève à 2 097 K€ au 31 décembre 2022 contre 1 968 K€ au 31 décembre 2021

Note 7 – ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Concernant les entreprises		Dettes ou créances représ. par des effets de
	Liées	Avec un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avces & acptes sur immob. incorporelles			
Avces & acptes sur immob.			
Participations	4 839 019		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avces et acptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	387 536		
Autres créances	214 648		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emp. & dettes auprès des ét. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	1 037 354		
Avces et acptes reçus sur cdes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 993		
Dettes fiscales et sociales	0		
Dettes sur immob. et cptes rattachés			
Autres dettes			
	31/12/2022	31/12/2021	
Charges financières concernant les entreprises liées (intérêts) :	18 450	8 499	
Produits financiers concernant les entreprises liées (dividendes) :	218 264	138 767	
Charges d'exploitation concernant les entreprises liées :	550 790	697 116	
Produits d'exploitation concernant les entreprises liées :	1 187 197	749 115	

Note 8 – FONDS COMMERCIAL

	31/12/2022	31/12/2021
Eléments achetés	901 972	901 972
Eléments reçus en apport (net de provision)	24 092 188	24 092 188
Provisions constatées	-16 685 160	-16 685 160
TOTAL	8 309 000	8 309 000

Note 9 – PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	110 000	122 229
Autres créances	3 589	6 725
Disponibilités		
TOTAL	113 589	128 954

Note 10 – CHARGES A PAYER

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 168	80 251
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 074	270 871
Dettes fiscales et sociales	936 967	921 804
Autres dettes	119 172	100 775
TOTAL	1 411 380	1 373 700

Note 11 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2022		31/12/2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges/produits d'exploitation	161 059	0	183 655	6 109
Charges/produits financiers				
Charges/produits exceptionnels				
TOTAL	161 059	0	183 655	6 109
Charges constatées d'avance :				
Loyer	108 000		98 000	
Publicité	7 000		14 000	
Locations mobilières	15 000		45 000	
Divers	31 059		26 657	
Produits constatés d'avance :				
Maintenances informatiques				6 109
Contrats en régie				0
Divers				0
TOTAL	161 059		183 657	6 109

Note 12 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles	31/12/2022	31/12/2021
Dépréciation du fonds de commerce	0	0
Dotations provision pour charges	0	0
VNC des éléments d'actifs corporels, incorporels cédés	861 045	1 127
Divers	1 743	1 455
TOTAL	862 788	2 582

Produits exceptionnels	31/12/2022	31/12/2021
Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune	350 000	0
Produits de cession d'éléments d'actif	525 800	7 600
Reprise provision pour charges	0	0
Divers	0	0
TOTAL	875 800	7 600

En juin 2022, UTI GROUP a cédé la créance sur la Participation des employés à l'effort de construction (PEEC) inscrit au bilan en immobilisations financières.

Cette créance, à échéances successives jusqu'à 20 ans, a été cédée contre le paiement comptant de 333 K€.

Le résultat de cette cession est de - 484 K€.

Au cours de l'année 2022, trois véhicules ont été cédés et le résultat net de ces cessions est + 149 K€.

Enfin, en décembre 2022, Monsieur Christian AUMARD a réalisé un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune pour 350 K€ enregistré en Produits exceptionnels. (voir Note 19)

Note 13 – COMPOSITION DU CAPITAL

	01/01/2022	Variation		31/12/2022
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 958 986			8 958 986
Nombre de titres	8 958 986	0	0	8 958 986
Nominal	0,20			0,20
Capital en euro	1 791 797	0	0	1 791 797

Note 14 – ACTIONS PROPRES

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société UTI GROUP. S.A. ont été rachetées par le Groupe. Ces titres d'autocontrôle sont, d'une part, des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples et, d'autre part, des actions acquises par la voie d'un contrat de liquidité permettant une régularisation du cours de bourse.

La part du capital social détenue a évolué de la façon suivante :

Autres immobilisations financières (en nombre d'actions)	31/12/2022	31/12/2021
Détentions à l'ouverture	197 371	146 371
Achats d'actions	0	51 000
Ventes d'actions	0	0
Détention à la clôture	197 371	197 371
CONTRAT DE LIQUIDITE - ODDO BHF (en nombre d'actions)	31/12/2022	31/12/2021
Détentions à l'ouverture	46 870	25 643
Achats d'actions	57 815	160 753
Ventes d'actions	54 320	139 526
Détention à la clôture	50 365	46 870
Détention totale à la clôture	247 736	244 241
Pourcentage détenu en autocontrôle	2,8%	2,7%

Au 31 décembre 2022 : 197 371 actions des actions propres pour 90 K€ sont comptabilisées en « autres immobilisations financières », contre 197 371 de ses propres actions pour 90 K€ au 31 décembre 2021;

Au 31 décembre 2022 : 50 365 actions dans le cadre du contrat de liquidité permettant la régulation du cours de bourse pour 25 K€ (au cours moyen de décembre 2022 = 0,4887 €), comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Note 15 – VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES

Chiffre d'affaires au 31/12/2022	France	Export	TOTAL	%
Vente de marchandises	0		0	0,0%
Prestation de services	9 525 268		9 525 268	64,9%
Prestation de services régie forfaitée	72 790		72 790	0,5%
Prestation de services sous traitance	3 602 375	141 157	3 743 532	25,5%
Prestation de services maintenance	194 143		194 143	1,3%
Prestation de services formation	2 685		2 685	0,0%
Activités annexes	1 144 799		1 144 799	7,8%
TOTAL	14 542 059	141 157	14 683 216	100,0%

Chiffre d'affaires au 31/12/2021	France	Export	TOTAL	%
Vente de marchandises	1 516		1 516	
Prestation de services	10 604 086	6 110	10 610 195	72,4%
Prestation de services régie forfaitée	-1 433		-1 433	0,0%
Prestation de services sous traitance	3 014 250		3 014 250	20,6%
Prestation de services maintenance	194 428		194 428	1,3%
Prestation de services formation	21 468		21 468	0,1%
Activités annexes	817 714		817 714	5,6%
TOTAL	14 652 028	6 110	14 658 138	100,0%

Dont entreprises liées	31/12/2022	31/12/2021
UTI GROUP EST SAS	875 179	627 383
UTI GROUP RHONE ALPES SAS	84 276	121 732
GROUPEMENT IT SAS	227 741	101 858
TOTAL	1 187 197	850 973

Le chiffre d'affaires à l'Export est réalisé en Europe.

Note 16 – AUTRES PRODUITS

	31/12/2022	31/12/2021
Solde créances clients		9 675
Solde dettes fournisseurs	0	4 416
Divers	77 366	723
TOTAL Autres Produits	77 366	14 815

Note 17 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

31/12/2022	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	-313 852		-313 852
Résultat exceptionnel	13 012	0	13 012
Produit d'Impôt société filiale	0	14 595	14 595
Résultat de l'exercice	-300 840	14 595	-286 245

31/12/2021	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	-387 538		-387 538
Résultat exceptionnel	5 018	0	5 018
Produit d'Impôt société filiale	0	81 008	81 008
Résultat de l'exercice	-382 519	81 008	-301 511

Impôt sur les Sociétés	31/12/2022	31/12/2021
UTI GROUP	0	0
UTI GROUP RHONE ALPES	8 697	0
UTI GROUP EST	5 898	81 008
TOTAL	14 595	81 008

Le produit d'impôt constaté en compte de résultat pour 14 595 € en 2022 et 81 008 € en 2021 correspond à l'impôt sur la société UTI GROUP EST et UTI GROUP RHONE ALPES neutralisé par l'intégration fiscale du groupe. L'économie d'impôt est comptabilisée dans les comptes de la société mère de l'intégration fiscale.

La société a généré un déficit fiscal au 31 décembre 2022 de (415 840 €) contre un déficit fiscal de (406 740 €) au 31 décembre 2021.

L'IS dû pour le groupe au 31 décembre 2022 est de 0 € contre 0 € au 31 décembre 2021.

Note 18 – CREDIT BAIL

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total à payer	
Terrain							
Construction							
Installations matériel							
Autres immobilisations corporelles	139 061	529 837	51 641	21 957	0	73 599	32 807
Immobilisations en cours							
TOTAUX	139 061	529 837	51 641	21 957	0	73 599	32 807

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Note 19 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés (en euro)	31/12/2022	31/12/2021
Effets escomptés non échus		
Engagement en matière de retraite	466 887	535 839
<u>Autres engagements donnés :</u>		
Baux immobiliers (1)	1 800 000	2 100 000
Baux mobiliers	115 530	302 389
Autre engagement : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune (2)	350 000	
TOTAL	2 732 417	2 938 228
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Les engagements assortis de sûretés réelles		

(1) : Renouvellement du bail immobilier à compter 1^{er} janvier 2021 avec engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 31/12/2028. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 31/12/2025, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

(2) Abandon de créances de Monsieur Christian AUMARD à hauteur de 350.000 € avec clause de retour à meilleure fortune.

La Société s'engage ainsi à réinscrire au crédit du compte courant du Créancier ouvert dans ses livres, le mois suivant l'approbation des comptes consolidés de l'exercice social constatant la réalisation de la condition de retour à meilleure fortune susvisée, une somme correspondant à vingt (20) pourcent du montant du résultat net consolidé positif réalisé à la clôture dudit exercice social et ce jusqu'à un montant de résultat net consolidé positif de trois cent mille euros (300.000 EUR) inclus, et de quarante (40) pourcent de la partie du résultat net consolidé positif supérieur à trois cent mille euros (300.000 EUR), le tout jusqu'à concurrence de l'intégralité de la créance abandonnée.

Note 20 – ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Le décalage entre le régime fiscal et le traitement comptable des différentes opérations est susceptible de modifier la dette future d'impôt de la façon suivante :

- Réintégration à venir sur les exercices futurs : aucune
- Déductions à venir sur les exercices futurs : aucune

La société n'a pas de déficit propre ils sont utilisés dans le cadre de l'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2022, le déficit fiscal reportable Groupe est de 488 119 € contre 130 660 € au 31 décembre 2021.

Note 21 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

<u>Rémunérations allouées aux membres :</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Des organes d'administration et de Direction (*)	97 336	97 336
Des organes de surveillance	-	-
TOTAL	97 336	97 336

(*) = Avantages en nature inclus

La société n'a pas pris d'engagement de retraite pour ses dirigeants

A la suite d'une réorganisation en 2018, une partie des dirigeants est directement rémunérée par LAW INFORMATIQUE SAS.

Note 22 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec ses filiales détenues en totalité par UTI Group et avec les sociétés ou personnes suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE (société mère) :
 - o La convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités du groupe. Une charge de 236 K€ a été comptabilisée au titre de cette convention au 31 décembre 2022, contre 411 K€ au 31 décembre 2021.
 - o Les soldes fournisseurs sont de -179 K€ au 31 décembre 2022 contre 76 K€ au 31 décembre 2021
- Monsieur Christian AUMARD (Fondateur et Président Directeur Général) : avance en compte courant de 514 K€ au 31 décembre 2022 contre 575 K€ au 31 décembre 2021.

Note 23 – EFFECTIF MOYEN

<u>Effectif salarié moyen</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Cadres	123	135
ETAM	3	4
TOTAL	127	139
Effectif au 31 décembre	122	124

Note 24 – LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	Valeur comptable des titres détenus
				Brut	Nette
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société					
1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :					
UTIgroup.Est SAS	38 600	54 530	100%	1 654 703	1 454 703
UTIgroup.Rhone-Alpes SAS	160 000	207 987	100%	3 163 413	2 000 413
Groupement IT SAS	20 000	3 857	100%	20 000	20 000
UTI GROUP MAROC	903	-1 167	100%	903	903
2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :			NEANT		

Informations financières	Avances reçues par la société et non encore remboursées	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société					
1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :					
UTIgroup.Est	519 671	NEANT	2 810 808	11 911	218 264
UTIgroup.Rhone-Alpes	397 683	NEANT	2 799 599	20 074	0
Groupement IT SAS (premier exercice = 20 mois)	122 770	NEANT	2 737 364	-16 143	0
UTI GROUP MAROC	-20 612	NEANT	0	-2 071	0
2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :			NEANT		

Note 25 – PLAN DE STOCK OPTIONS

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION								
Plan autorisé par l'assemblée générale du 15/01/2020								
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscriptio	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des	Options exercées	Options annulées	Options restantes	Date limite de levées
Plan n° 7 du 06/02/2020	200 000	0,43 euros	1 Salarié	06/03/2021	0	0	200 000	05/02/2025
TOTAL	200 000							

Note 26 – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

31 décembre 2022

Origines

Report à nouveau	0,00
Résultat de l'exercice	-286 245,38
Prélèvement sur les réserves	
Autres origines	

Affectations

Affectations aux réserves :

Réserve légale	
Réserve spéciale des plus-values à	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	-286 245,38
TOTAL	-286 245,38

L'assemblée générale des actionnaires restant souveraine.

Note 27 – EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	01/01/2022	Affectation du résultat 2021	Augmentation de capital	31/12/2022
Capital	1 791 797			1 791 797
Primes	2 739 721			2 739 721
Réserves	179 180			179 180
Report à nouveau	2 040 912	-301 511		1 739 401
Résultat N-1	-301 511	301 511		0
Résultat N				-286 245
Capitaux propres	6 450 099	0	0	6 163 853

Note 28 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

La société mère LAW INFORMATIQUE SAS détient 54,9 % du capital et 70,8 % des droits de vote. Elle consolide les comptes d'UTI GROUP au 31 décembre 2022.

	31/12/2022		31/12/2021	
	Nombre d'actions	Nombres de voix	Nombre d'actions	Nombres de voix
LAW INFORMATIQUE SAS	4 919 745	9 839 490	4 919 745	9 839 490
Nombre total d'actions d'UTI GROUP SA	8 958 986		8 958 986	
% détention	54,9%		54,9%	
Nombre total de droits de vote d'UTI GROUP SA		13 889 567		13 892 080
% de droits de vote		70,8%		70,8%

LAW INFORMATIQUE SAS

68, rue de Villiers
92 532 LEVALLOIS PERRET

RCS NANTERRE 392 091 773